



## La Santé, Quatrième Pilier du Développement Durable

*Sylvie Malécot,  
Président de Millenium – Actuariat & Conseil*

La santé est aujourd'hui considérée comme le quatrième pilier du développement durable.

Le **vieillessement** constitue l'un des défis majeurs posés à notre système de **santé**. Cette évidence, connue et véhiculée par tous, n'a pour autant pas de réponse simple, en partie par défaut de données scientifiques et épidémiologiques, en partie par défaut de réflexion théorique sur le vieillissement. Rarement concept aussi important n'aura fait l'objet de si peu de travaux ou de consensus professionnel sur sa définition, ses mécanismes et ses conséquences. Que la vieillesse soit l'ultime phase du cycle de vie avant la mort par maladie n'y est pas étranger ; que le grand âge soit avant tout une construction sociale, par la juxtaposition de « politiques » de la vieillesse, non plus.

Les chiffres sont sans appel, et devraient mobiliser politiques et acteurs économiques. L'urgence est aussi forte que les enjeux de réchauffement climatique, qui monopolisent les attentions.

En France, dans notre société, les personnes âgées de 60 ans ou plus sont aujourd'hui au nombre de 15 millions, dont 1.4 millions de plus de 85 ans. En 2030, elles seront 20 millions. La France devrait compter 24 millions de personnes âgées de plus de 65 ans et 5 millions de plus de 85 ans en 2060. A noter que 83 ans est l'âge moyen d'entrée en perte d'autonomie.

Il faut adosser ces chiffres à la baisse inexorable des retraites, dans le système français à 95% par répartition : nous avons actuellement 2,5 actifs pour 1 et en 2030, ce sera 1,5 pour 1. Pour mémoire, la pension moyenne des français est de 1 306 euros ! La maison brûle !!! car, parmi les grands défis soulevés par la question du grand âge figure, notamment, celui du financement.

Un senior naît toutes les 37 secondes. Un junior toutes les 47 secondes.

Il y a urgence à adapter notre société au vieillissement. Le monde de l'assurance et de la protection sociale milite pour des actions de prévention santé, une adaptation massive des logements, un renforcement majeur de la qualité des services de proximité et du parcours de santé des personnes qui avancent en âge, en s'appuyant notamment sur les technologies.

Ont été recensées dans cet article quelques initiatives du monde institutionnel pour trouver des solutions. L'effort de chacun contribue à une démarche globale, aider au mieux vivre et au bien vieillir, et utiliser les avancées technologiques et scientifiques au service de l'homme. Ces exemples s'annoncent comme précurseurs d'une prise de conscience plus large de l'ampleur des enjeux et des perspectives économiques et sociétales.

Le Groupe MACSF, pour mieux s'inscrire dans les évolutions du monde de la santé, a créé la **Fondation MACSF**, qui accompagne les projets des professionnels de santé, dans le domaine de l'innovation, de la solidarité et de la formation en santé. Après avoir contribué au débat sur la relation de communication patient – soignant, en tant qu'acteur national de premier plan pendant près de 15 ans, elle se renouvelle et se concentre sur des actions de soutien dans 3 domaines :



- ✓ **l'innovation** : la Fondation accompagne et stimule l'innovation dans les pratiques et l'organisation des professionnels de santé ;
- ✓ **la formation** : la Fondation MACSF contribue à l'amélioration des pratiques des soignants par la formation ;
- ✓ **la solidarité**, : la Fondation est présente aux côtés des professionnels de santé qui s'impliquent dans des actions de soins humanitaires.

Avec pour signature « booster de vocation », la Fondation MACSF porte le volet Santé de la démarche ESG du Groupe, en accompagnant les cotisants et clients.

Les enjeux et les ressources nécessaires sont tels que les investisseurs institutionnels ont rapidement compris la nécessité de mutualiser les moyens.

Au 1er janvier 2017, 54 établissements composaient le parc médico-social et sanitaire de l'**AGIRC-ARRCO** en gestion maîtrisée par les institutions de retraite complémentaire, parmi lesquels 45 dédiés à l'accueil des personnes âgées en perte d'autonomie et 5 à dominante sanitaire gériatrique. Pour améliorer l'accompagnement des personnes accueillies, l'AGIRC-ARRCO a revu durant l'année 2017 le pilotage du parc. Le 21 décembre, à l'issue d'une réflexion stratégique entamée dès 2015 et d'un long travail préparatoire, une société civile immobilière a été créée, regroupant les établissements dont les groupes **AG2R La Mondiale, Apicil, B2V, Humanis, Klesia** et **Malakoff Médéric** sont propriétaires. En 2018, le groupe de protection sociale **Pro BTP** mettra en place une structure similaire avec les établissements dont il assume le pilotage. Ainsi, ces deux sociétés civiles immobilières se substitueront aux 52 sociétés existantes. Cette transformation doit permettre aux régimes et aux institutions de mieux piloter et gérer le patrimoine du parc. Elle favorise le partage d'une vision commune en termes d'activités. Grâce au regroupement des moyens financiers et techniques pour l'exploitation, elle facilite aussi l'amélioration de la performance. Les régimes pourront en outre s'appuyer sur ce pilotage mutualisé pour moderniser le parc existant et gagner en visibilité comme acteurs reconnus du secteur médico-social.

Les années 90 avaient vu naître la Démarche HQE® (*Haute Qualité Environnementale*) centrée sur le Bâtiment et dont certaines des 14 cibles, adressent partiellement la santé.

Au début des années 2000, un groupe d'experts en e-Santé ont analysé les changements apportés par un monde « connecté » où l'internet des objets permet de géolocaliser les personnes et les dispositifs et de faire faire circuler l'information en temps réel à l'échelle de la planète.

Pour répondre à la problématique du soutien à l'autonomie entre autres... a ainsi été progressivement créé un écosystème centré sur la personne. Logiquement, est né le label HS2®, pour Haute Sécurité Santé, à l'initiative de **Ghislaine Alajouanine**, Déléguée Générale à l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche, et membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

**Pendant social de la certification HQE®, la labellisation HS2® (Haute Sécurité Santé) répond précisément à ces nouveaux enjeux. S'inscrivant dans une logique de prévention, ce référentiel unique fait de l'habitat un levier d'action pour la préservation de l'autonomie et du mieux-être à domicile.**

Soucieux d'anticiper les coûts de financement de la dépendance, les investisseurs institutionnels ont été dès sa conception partie prenante de la Démarche HS2® (*Haute Sécurité Santé*), née pour apporter une double réponse à ces changements.

D'une part, en mode réactif, pouvoir répondre en tout lieu et pour toute personne dans la détresse, à la question angoissante « *Qu'est-ce que j'ai ?* ».

D'autre part, en mode proactif, être capable d'apporter une réponse la plus adéquate possible qui préserve la santé de tous et partout.



Dans un premier temps, le label HS2® cible en priorité les problématiques de vieillissement de la population, et d'adaptation des espaces de vie pour les personnes en situation de fragilité.

Un enjeu essentiel lorsque l'on sait que les plus de 60 ans seront plus de 20 millions d'ici à 2030 et que moins de 1 Français sur 10 s'estime être en capacité d'assister financièrement un parent dépendant, selon une étude réalisée par OpinionWay pour l'APAVE.

En effet, malgré les efforts de la collectivité qui investit 21 milliards d'euros par an dans la perte d'autonomie, plus de 7 milliards d'euros restent à la charge des familles concernées, le plus souvent pour régler des dépenses d'hébergement.

De plus, la France se trouve face à un paradoxe : alors que **77 % des Français** désirent passer leurs vieux jours chez eux, **seuls 6 % des logements sont aujourd'hui adaptés à cette étape de la vie.**

La Démarche HS2® apporte une réponse structurée, progressive, collaborative aux exigences du développement durable et de la responsabilité sociétale (RSE). Elle englobe de façon pragmatique et transversale les multiples normes existantes (*ISO 26000, ISO 14001, ISO 27001, OHSAS18001 etc...*) en fournissant des outils pragmatiques et un horizon commun pour les décideurs, comme pour les acteurs de terrain, afin de leur permettre de développer une "culture de sécurité santé".

HS2® s'inscrit dans la continuité du HQE qui s'attache à valoriser l'empreinte environnementale d'un bâtiment alors que le HS2®, lui, est centré sur la personne.

Le label HS2® évalue l'adéquation d'une offre par rapport aux besoins de personnes vieillissantes ou en situation de vulnérabilité. De fait, ce label de « *homecare* » intègre à la fois l'équipement, le *hardware*, habitat, aménagements intérieurs et domotique, que les services associés, le *software*, services de e-santé (lien numérique), de e-bien-être (lien social), et de financement du bien-vieillir (solutions de viagers et de liquéfaction de patrimoines pour générer des revenus immédiats).

La certification est donnée par un tiers de confiance, l'APAVE. Ce n'est pas une agence extra-financière. L'APAVE apporte la légitimité, l'indépendance, la méthodologie, la déontologie d'un organisme certificateur reconnu. La démarche HS2® avait, dans une première étape, donné lieu en 2015 à Humanitude, premier label de bientraitance des EHPAD, SSIAD, USLD, CH...

De fait, le label HS2® va beaucoup plus loin, puisqu'il concerne aujourd'hui aussi bien des entreprises présentes dans le domaine du *homecare* – pharmaciens, sociétés investies en santé digitale, sociétés d'innovations du bâtiment ou d'aménagements, ..., tout autant que des fonds d'investissements.

HS2 s'appuie sur une grille de 200 critères et la certification s'assure que les travaux d'aménagement ou les nouveaux logements ainsi que les services connectés répondent aux exigences du référentiel pour permettre aux personnes âgées de vivre chez elles le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions possibles. Ce label est également adapté à des logements pour les personnes à mobilité réduite, et peut rassurer des gens qui vivent seuls dans un habitat isolé, ou qui veulent sécuriser l'habitat pour de jeunes enfants.

En termes d'investissements directs, **la première application sur le terrain** a été la mise en œuvre du label HS2® pour faciliter l'émergence d'hébergements adaptés **en Guadeloupe, 2<sup>e</sup> département le plus âgé de France**. Un projet d'ampleur **porté par AG2R La Mondiale, la SIG (Société Immobilière de Guadeloupe) et l'APAVE**, qui a permis le déploiement de différents programmes immobiliers. Le premier d'entre eux a abouti à la mise à niveau de 50 logements, tous occupés par des locataires âgés, au sein de la résidence Paul Moueza située dans la commune de Baie- Mahault, 2<sup>e</sup> ville la plus peuplée de Guadeloupe.



Le premier fonds labellisé HS2® l'a été en mars 2018. Il s'agit du fonds BNP REIM RPF 1, de **BNP Paribas Real Estate Investment Managers**, investi en résidences senior. Plusieurs autres labellisations interviendront au cours de l'année 2018, tant sur des OPCV immobilier que sur des fonds de *private equity* spécialisés en santé.

Ainsi, avancée aussi importante pour le monde de la santé que l'adoption par le secteur du bâtiment de la norme HQE<sup>®</sup>, la démarche HS2<sup>®</sup> a pour objectif de garantir, à tous, une protection du capital santé. Il est le précurseur d'une nouvelle perception de l'environnement sociétal de l'intergénérationnel. Un nouveau modèle économique responsable, pérenne et salvateur anticipe les besoins spécifiques liés au grand-âge et contribue à la réduction des dépenses de santé tout en procurant un meilleur service, grâce à l'apport des nouvelles technologies. Soutien à la personne, sécurité, mieux-être, vieillissement, autonomie : au cœur du *HomeCare*, marché d'avenir estimé à 500 milliards d'euros sur 30 ans.

La nouvelle économie activée par les personnes âgées, nommée *Silver Economy*, est un enjeu crucial : il s'agit de permettre et d'encourager les innovations, qui vont nous accompagner dans notre avancée en âge et maintenir notre autonomie. Les évolutions à venir s'appuient sur la révolution numérique des objets connectés, sur l'internet des objets, sur une forme de *Silver-Innovation*, pour proposer un bouquet de services pour bien vieillir. C'est la mobilisation de la technologie au service de l'humain, qui intègre tous les aspects de la prévention...

Cette adaptation au vieillissement, cette métamorphose fait que nous assistons à la naissance d'une nouvelle société qui a le désir du « mieux vivre » du « bien vieillir » et surtout d'essayer de mieux-vivre, sans vieillir... trop vite !

Avec l'espérance (utopique ?) de l'émergence d'une nouvelle société, qui aspire au vivre ensemble en harmonie ! *Cum vivere* ...

*Achévé de rédiger en septembre 2018*